



2 La Société Civile Immobilière - SCI

Jours dans IMMOBILIER - GESTION DE PATRIMOINE / Réf : JUR-GEPA-7

Objectifs de la formation

- Définir le cadre juridique de la société civile immobilière
- Créer et gérer la société civile immobilière
- Intégrer la société civile immobilière dans une stratégie patrimoniale immobilière
- Utiliser la SCI pour organiser son patrimoine (acquérir, louer, transmettre)

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Définir le cadre juridique de la société civile immobilière

- Le contrat de société
- L'objet civil
- La nature immobilière
- Le choix des associés : «l'affectio societatis intuitus personae »
- Les avantages de la SCI par rapport à l'indivision
- Le démembrement des parts plutôt que des biens
- Les particularités fiscales de la SCI

Jour 1 - Après-midi

2. Identifier les opportunités de la SCI en matière d'optimisation de gestion patrimoniale

- La SCI au service des époux
- La SCI au service des concubins
- La SCI au service des parents donateurs
- La SCI au service du patrimoine familial
- La SCI au service des investisseurs



- La SCI au service du chef d'entreprise

3. Créer une SCI

- Les actes juridiques et les formalités
- Le capital, les apports et les parts sociales
- Les associés (leurs droits et leurs obligations)
- La gérance (ses pouvoirs et sa responsabilité)

Jour 2 - Matin

4. Etablir la gestion de la SCI

- La réalisation de l'objet social
- L'administration comptable et fiscale
- La gestion des comptes courants d'associés
- Les assemblées générales

Jour 2 - Après-midi

5. Gérer l'évolution et la fin de la SCI

- L'augmentation du capital social
- La cession de parts sociales
- La transmission gratuite des parts sociales
- La fin de la SCI
- La liquidation de la société

6. Cas pratiques

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation



Public cible

Agent immobilier

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

